

Prédiagnostic écologique

Plateforme béton

Commune de Lerrain (88)



Juillet 2024

Table des matières

Résumé non technique.....	3
1 - Contexte & méthodologie.....	4
2 - Bibliographie.....	5
3 - Analyse des zonages.....	7
4 - Analyse des continuités écologiques.....	8
5 - Étude de la flore & des habitats.....	9
6 - Synthèse des enjeux et implications réglementaires.....	17
7 - Mesures environnementales.....	20
8 - Annexes.....	21
Annexe n° 1 : synthèse bibliographique extraite du portail Faune-Lorraine.....	21
Annexe n° 2 : fiche espèce du Sonneur à ventre jaune.....	21
9 - Bibliographie.....	22

Table des illustrations

Illustration 1: ZIP entre 1950 et 1965 (IGN).....	5
Illustration 2: ZIP en 2023 (IGN).....	5

Table des photographies

Photographie 1: Flore prairiale de type Crépide, prise sur site. ©eCKologiCK, 2024.....	12
Photographie 2: Ornières sur site accueillant deux individus de Sonneur à ventre jaune. ©eCKologiCK, 2024.....	14
Photographie 3: individu de Sonneur à ventre jaune pris sur site. © eCKologiCK, 2024..	14

Ce document est propriété de SRVB, et ne peut donc être diffusé sans accord préalable.

Le pré-diagnostic écologique est un outil d'aide à la décision en phase de conception d'un projet, afin de pouvoir anticiper toutes contraintes environnementales et intégrer au mieux le projet dans son environnement.

Le pré-diagnostic permet ainsi de transmettre, au porteur de projet, et également aux Services Instructeurs :

- x une analyse bibliographique,*
- x une description du contexte environnemental autour du projet,*
- x une analyse succincte des enjeux,*
- x des mesures environnementales à intégrer au projet pour limiter les impacts.*

Il ne se substitue en aucun cas à une étude écologique complète sur un cycle annuel et donc en période favorable.

Est nommé dans le présent rapport, la ZIP, Zone d'Implantation Potentielle, le périmètre d'étude ayant servi de référence pour la réalisation de l'expertise de terrain.

Résumé non technique

« La SRVB envisage des travaux d'extension de leur activité sur la commune de Lerrain (88). La parcelle ciblée se situe en retrait par rapport au centre bourg. Elle est voisine d'exploitations agricoles. Sa superficie est d'environ 1 ha ; elle est actuellement en pairie de fauche pour fourrage, et bénéficie d'un certificat d'urbanisme délivré par la mairie le 9 octobre 2023, autorisant la construction.

Une étude d'incidence environnementale est actuellement réalisée par le bureau d'études SEMACO, dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale du projet de création d'activité de transit, regroupement et tri de bois dangereux de classe C et stockage/broyage de poteaux béton.

Un examen au cas par cas a été transmis à l'instruction le 7 mars 2024, complété le 25 mars 2024 par la SRVB. Le 29 avril 2024, la Préfecture a conclu en l'absence de nécessité de soumettre le projet à évaluation environnementale, tout en invitant le pétitionnaire à réaliser en complément un prédiagnostic pour préciser les enjeux environnementaux.

Un prédiagnostic écologique a donc été mené sur le terrain par le bureau d'études environnementales, eCKologiCK. Un passage de terrain multi groupe a été réalisé le 27 juin 2024, en période plutôt favorable à la faune en générale.

Les enjeux écologiques sont jugés localement fort de fait de la présence de deux individus de Sonneur à ventre jaune dans une ornière créée par des activités anthropiques déjà menées sur la parcelle. Cette espèce est protégée nationalement et au niveau européen, et possède un statut patrimonial au niveau français et régionalement. Sa présence engendre donc une contrainte réglementaire pour la poursuite du projet. Son habitat devra être préservé de toute activité. La SRVB doit donc réfléchir à réorganiser son plan de masse de manière à éviter cette zone ou revoir le planning de travaux pour éviter la période de reproduction.

Les autres compartiments de la flore et de la faune ne constituent pas de contraintes à la poursuite du projet. Des mesures environnementales seront mises en place pour éviter les impacts notamment pour les oiseaux en conservant la haie et en respectant la période de nidification».

KLEIN Coraline, écologue généraliste, pour eCKologiCK.

↑ Dans ce contexte, nous estimons que ce projet nécessite d'être revu pour intégrer les forts enjeux liés à la présence du Sonneur à ventre jaune. La présence de cette espèce protégée engendre une contrainte réglementaire pour la poursuite du projet.

1 - Contexte & méthodologie

Un pré-diagnostic, c'est :

- ↗ Une analyse des données existantes sur le secteur d'étude : bibliographie et consultations ;
- ↗ La réalisation d'investigations naturalistes en un passage, toutes saisons, pour définir les principaux habitats, les potentialités d'accueil de la faune protégée et patrimoniale, les éventuelles interactions possibles faune/habitats et la fonctionnalité écologique générale du site ;
- ↗ L'analyse des enjeux locaux et des contraintes réglementaires potentielles.

L'expertise de terrain a eu lieu **le 27 juin 2024**, sur une journée. Les conditions météorologiques étaient favorables à l'observation de l'ensemble des groupes de faune : 18°C, grand soleil avec ciel bleu ; absence de vent et de nuages.

La ZIP n'était pas fauchée lors du passage ; certains aménagements avaient déjà été fait sur la parcelle (terrassement, stockage de matériaux, réalisation de pistes...).

L'expertise de la flore et des habitats a été faite en suivant la délimitation de la parcelle, puis au niveau de chaque entité homogène d'habitats (prairie et haie/bosquets).

L'expertise de la faune s'est basée sur les observations à vue (avec jumelles) et l'écoute des chants pour les oiseaux. Tous indices de présence ont été relevés. Les micro-habitats favorables à la faune ont été géolocalisés.

Ce prédiagnostic n'inclue pas d'étude spécifique pour les zones humides. En effet, celle-ci a déjà été réalisée par SEMACO.

2 - Bibliographie

Un état des lieux des connaissances écologiques, sorte de bilan des connaissances de la biodiversité, au plan patrimonial et fonctionnel est réalisé. Cette étape, principalement documentaire, permet de recueillir les informations disponibles sur le patrimoine naturel de la zone d'étude et ses alentours afin de dégager les enjeux principaux.

Cette étude bibliographique permet de réaliser un état des lieux des habitats d'espèces et des potentialités de présence d'espèces végétales et animales, ainsi que d'en évaluer l'intérêt écologique sur le plan patrimonial. L'étude porte également sur la place du site dans son environnement, en s'attachant à cet égard à étudier de façon globale si le terrain s'inscrit dans un corridor biologique ou au cœur d'un réservoir de biodiversité reconnu régionalement ou localement.

État des connaissances avant investigations de terrain

FAIBLE &/OU ANCIEN

VARIABLE &/OU RÉCENT

BON &/OU RÉCENT

Historique des usages & occupation du sol

La zone d'étude est actuellement une prairie de fauche. D'après la base « remontez le temps » d'IGN, la parcelle était déjà en prairie entre 1950 et 1965. Les boisements périphériques étaient déjà présents. Seuls les haies et alignements d'arbres étaient moins développés qu'actuellement.



Illustration 1: ZIP entre 1950 et 1965 (IGN).



Illustration 2: ZIP en 2023 (IGN)

Espèces de faune & flore

Il s'agit d'une synthèse de l'extraction des bases de données de l'INPN et de Faune Lorraine. Le tableau complet est présenté en annexe 1 du présent rapport.

73 espèces d'oiseaux sont observées sur la commune. De nombreuses espèces sont forestières, donc elles ne nicheront pas sur la ZIP. Elles pourront toutefois la survoler en transit et/ou en chasse. Les espèces plutôt inféodées aux milieux ouverts à semi-ouverts, que l'on peut retrouver sur la ZIP sont Le Tarier des près et le Tarier pâtre. Ils présentent un enjeu de part leur statut de conservation, respectivement vulnérable (VU) et quasi menacée (NT) en France.

1 espèce d'amphibien est citée : le Sonneur à ventre jaune. La zone d'étude est majoritairement en prairie, donc ne semble pas favorable à sa présence, sauf si des ornières y sont présentes. Une attention particulière sera portée à cette espèce lors de la phase de terrain, car elle présente un enjeu plutôt fort de part son statut de protection (national et européen) mais aussi de conservation (vulnérable (VU) en France).

Pour les insectes, odonates, lépidoptères et orthoptères, les espèces citées sont plutôt communes. Les odonates sont plutôt liés à la présence de cours d'eau et zones humides. Les lépidoptères et les orthoptères peuvent utiliser la prairie.

Pour la flore, la Renoncule ds champs est citée comme présente sur la commune. Elle n'est pas protégée mais présente un statut de conservation au niveau régional défavorable (elle est quasi menacée (NT)). Seul le Hêtre commun représente la flore protégée au sein de la commune. Au vu des habitats présents sur la ZIP, il est peut probable de le retrouver au sein du périmètre.

A noter qu'il n'y a ni mammifère, ni reptile mentionnés sur la commune dans la bibliographie de faune Lorraine. L'INPN indique la présence du Castor fiber, du Lézard des souches, quasi menacé (NT) à l'échelle régionale, et de la Couleuvre helvétique. Ils sont tous protégés nationalement. Aucun chiroptère n'est mentionné.

3 - Analyse des zonages

Des zonages problématiques ou bloquants pour le projet ?	
OUI	NON
Des zonages à prendre en compte ?	
OUI	NON

Le tableau ci-dessous fait état des lieux des zonages dans un rayon de 5 km autour de la ZIP.

Type de zonage	Référence	Intitulé	Distance de la ZIP	Lien possible avec la ZIP
ZNIEFF I	410008097	Étang de Jeanmoie à Ville-sur-Ilлон	3,70 km à l'est	Cette ZNIEFF est caractérisée par une saussaie marécageuse et une communauté à Prêle des eaux. Ces habitats très spécifiques ne sont pas présents au niveau de la ZIP. Les espèces déterminantes sont caractéristiques des milieux humides. Il est peu probable de les retrouver sur la ZIP.
ZNIEFF I	410030218	Ruisseau du Pavon à Dombasle-devant-Darney	4,35 km au sud-ouest	Cette ZNIEFF est désignée pour la Truite fario. Étant donné l'absence de cours d'eau au sein de la ZIP et à proximité immédiate, le lien entre la ZNIEFF et la ZIP est nul.
ZNIEFF I	410030226	Rivière de la Saône de Viomenil à Bonvillet	3,63 km au sud	Il s'agit d'une ZNIEFF composée de plusieurs entités aquatiques et humides (tête de bassin de la Saône, ruisseaux, source, étangs...). Ce sont des habitats très différents de ceux présents au sein de la ZIP. Les espèces désignatrices sont principalement caractéristiques de ces milieux humides. A noter que le Sonneur à ventre jaune y est indiqué comme présent et espèce désignatrice.
ZNIEFF II	410030456	Vôge et Bassigny	200 m au sud	Cette ZNIEFF est très grande, et couvre plusieurs communes. Les habitats y sont très variés. Le Sonneur à ventre jaune est une espèce déterminante de cette ZNIEFF. Il peut donc potentiellement se retrouver sur la ZIP qui est à proximité. De nombreux oiseaux sont également cités comme espèces déterminantes, qui peuvent également transiter par la ZIP, à proximité.

→ La ZIP s'intègre dans un secteur plutôt agricole. Au sud, se déploie des boisements qui sont intégrés dans la ZNIEFF II Vôge et Bassigny. Cette ZNIEFF et ces boisements concentrent la biodiversité au niveau local.

Seul un site Natura 2000 est présent dans un rayon de 10 km autour de la ZIP :

Type de zonage	Référence	Intitulé	Distance de la ZIP	Lien possible avec la ZIP
ZSC Directive Habitats	FR4102002	Gîtes à chiroptères de la Vôge	5,38 km et 6,13 km au sud	Cette ZSC cible essentiellement des chiroptères. Les liens avec la ZIP ne peuvent qu'être éventuellement du transit d'espèces.

→ Aucune espèce désignatrice des sites Natura 2000 étudiés n'a été retrouvée sur la ZIP lors de la visite de terrain. Aucun grand corridor forestier ou aquatique, se connecte avec la ZIP vers la ZSC. Le corridor de déplacement des espèces de la ZSC est plutôt celui formé en ceinture boisée au sud de Dombasle-devant-Darney, de Jesonville et de Escles, soit bien au sud de la ZIP et de la commune de Lerrain. Les déplacements sont probablement est/ouest, et non vers Lerrain en sud/nord.

Il est à noter qu'il n'y a pas d'autres zonages (Parc nationaux, Réserve, Arrêté de protection de Biotope et autres...) dans un rayon de 10 km autour de la ZIP.

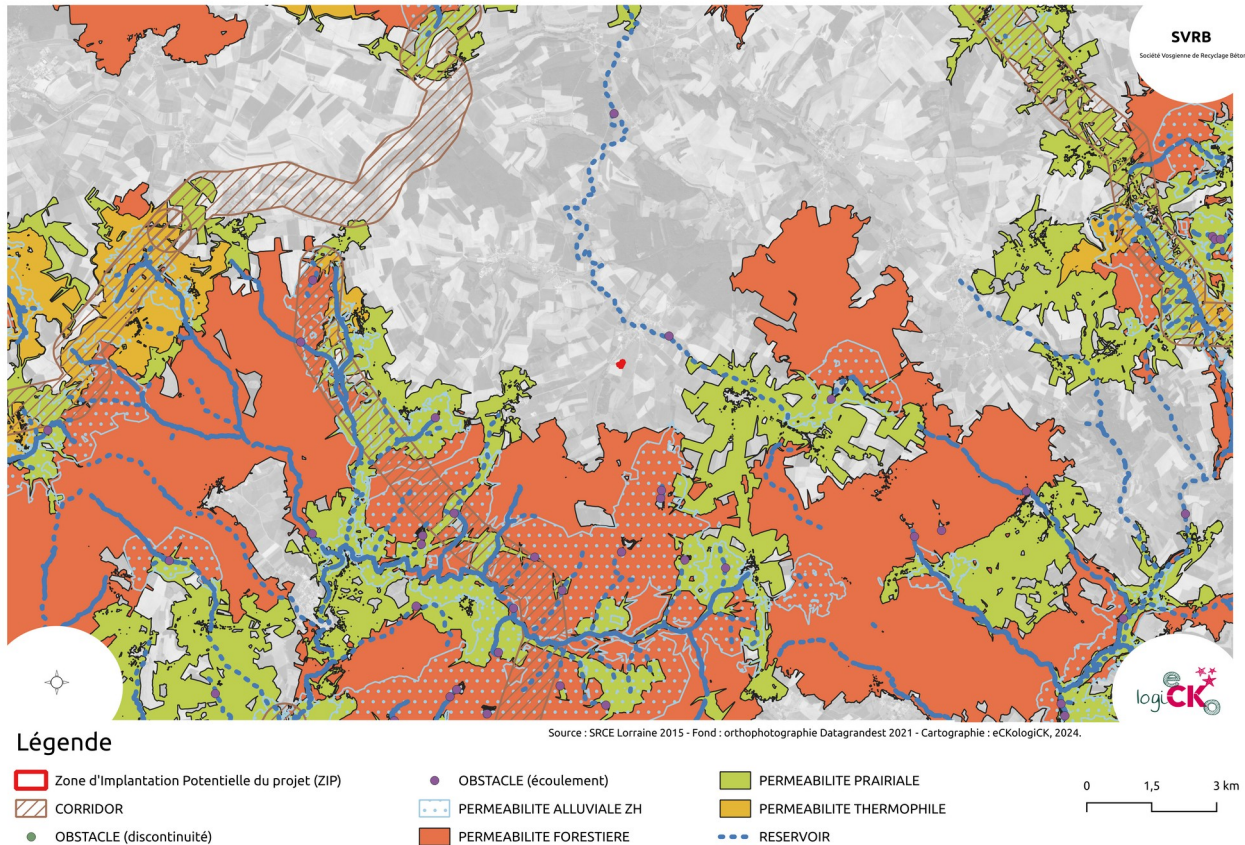
4 - Analyse des continuités écologiques

Il s'agit d'analyser le SRCE Lorraine au droit de la ZIP.

La ZIP n'est ni inscrite dans un réservoir de biodiversité, ni dans un corridor écologique. Les réservoirs de biodiversité les plus proches sont les ZNIEFF mentionnées ci-avant.

La carte suivante illustre les données du SRCE dans l'environnement proche et éloigné de la ZIP.

Extraction des données du SRCE Lorraine



↑ Le projet n'aura donc pas d'impact sur la continuité écologique, telle que définie au SRCE et au SRADDET (le SRADDET reprenant les données SRCE).

5 - Étude de la flore & des habitats

Caractère naturel du site		
Artificiel Site dominé par une occupation du sol urbaine ou industrielle	Plutôt naturel Site occupé par une mosaïque de milieux naturels et de milieux artificiels	Naturel Site dominé par des milieux spontanés
La ZIP est au départ majoritairement une prairie de fauche, plutôt peu diversifiée, majoritairement colonisée par la Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>). Des activités anthropiques ont été menées, entraînant une modification des habitats sur certains		

secteurs : excavation, terrassements, merlons, tas de gravats et pistes.

Présence d'espèces exotiques envahissantes

OUI

NON

Aucune espèce exotique n'a été observée sur la ZIP.

Principaux milieux présents

Commentaires & enjeu de conservation



Le milieu majoritaire est la prairie de fauche peu diversifiée à tendance eutrophe.

Cette prairie est quasiment monospécifique avec peu d'espèces compagnes. Elle n'est pas de grande qualité au niveau biodiversité et plutôt orientée pour le fourrage.

Elle représente environ 3000 m², soit 30 % de la surface de ZIP.

L'enjeu de conservation est faible.



Petite haie d'arbustes, plutôt dense car peu de trous dans l'alignement. Aucun arbre n'est présent, même de manière isolée. Il ne s'agit que d'arbustes.

Elle représente environ 200 m², soit 2 % de la surface de ZIP.

L'enjeu de conservation est faible.

Principaux milieux présents	Commentaires & enjeu de conservation
	Les zones terrassées avec merlon, zones argileuses en terre nue. Elle représente environ 3000 m², soit 30 % de la surface de ZIP. <u>L'enjeu de conservation est nul.</u>
	Pistes, tas de gravats et autres aménagements anthropiques. Il représente environ 3800 m², soit 38 % de la surface de ZIP. <u>L'enjeu de conservation est nul.</u>

Présence d'espèces de flore protégée et/ou patrimoniale	
OUI	NON
La prairie est peu diversifiée, ce qui n'est pas favorable à la présence d'espèce de flore protégée. Aucune orchidée n'a été observée. Seule une flore caractéristique de prairie pauvre est présente, comme les Crépides.	



Photographie 1: Flore prairiale de type Crépide, prise sur site. ©eCKologiCK, 2024.

7 – Étude de la faune

Présence d'espèces de faune protégée et/ou patrimoniale au sein de la ZIP

OUI

NON

Les espèces protégées contactées sur la ZIP sont essentiellement des oiseaux et une espèce d'amphibien, le Sonneur à ventre jaune. Les activités d'aménagement de la zone ont créé des ornières qui accueillent à minima deux individus. Concernant les oiseaux, la prairie constitue un terrain de chasse et de transit. La haie/bosquet est un secteur de repos, mais aussi un petit corridor de transit entre les parcelles agricoles.

Présence d'espèces exotiques envahissantes

OUI

NON

Aucune espèce invasive de faune n'a été mise en évidence au sein de la ZIP (pas d'observation d'individu ni de traces de présence).

Synthèse pour le groupe des insectes

Présence d'espèces protégées et/ou patrimoniales

Absence d'espèces protégées et/ou patrimoniales

La prairie améliorée présente sur la majeure partie de la ZIP hors milieux anthropiques modifiés, est un habitat semi-naturel peu diversifié, qui n'est pas favorable à la présence de papillons. Aucune plante hôte n'a été observée (pas d'observations de Cuivré ou d'Azuré, d'ailleurs non mentionnés dans la bibliographie). Seules des espèces communes étaient présentes lors de l'expertise de terrain : Fadet commun et Piérade de la rave.

L'absence de cours d'eau et de point d'eau n'est pas favorable à la présence d'odonates (et de ce fait, d'odonates protégées). La bibliographie confirme l'absence d'odonates protégées sur la commune.

Concernant les orthoptères, aucune observation n'a été faite. La prairie en présence pourrait accueillir des espèces comme le Criquet des pâtures (espèce commune). Les milieux en présence ne sont pas favorables à l'accueil d'espèces protégées (prairie peu diversifiée incluse dans un environnement fortement agricole).

Synthèse pour les groupes des reptiles & des amphibiens

Présence d'espèces protégées et/ou patrimoniales	Absence d'espèces protégées et/ou patrimoniales
Aucun reptile n'a été observé sur la ZIP. Des aménagements ont été réalisés en lien avec l'exploitation de l'entreprise, de type tas de gravats et piste d'accès en gravas. Ces habitats thermophiles pourraient accueillir des reptiles. Toutefois, ils semblent peu attractifs du fait de leur mono-spécificité : les tas de gravats combinés avec des branchages et des zones plus terreuses sont plus attractifs. De ce fait, la ZIP n'est que moyennement favorable à la présence de reptiles ; les habitats en présence ne leurs sont pas favorables. Concernant les amphibiens, il a été observé deux individus de Sonneur à ventre jaune dans deux ornières en eau, issu des activités réalisées sur le site. Il s'agit d'une espèce qui fréquente un large panel d'habitats aquatiques, et qui affectionne particulièrement les ornières en eau. Cette espèce est mentionnée comme présente sur la commune dans la bibliographie. Elle présente un très fort enjeu régional de part son statut de protection (protection nationale & annexes II et IV de la Directive Habitats Européenne), et son statut de conservation (En Lorraine, le Sonneur est relativement répandu bien que souvent très localisé et en petites populations. Le Sonneur est le plus aquatique des crapauds, mais aussi le plus casanier. Il reste assez fidèle à son habitat aquatique. Même s'il ne s'en éloigne que de quelques centaines de mètres pour hiberner à terre, les études menées en Lorraine ont permis de montrer sa capacité à se déplacer de plus de 4 km en une saison, pour conquérir de nouveaux milieux. Au sein de la ZIP, il est donc installé dans les ornières pour réaliser son cycle écologique. L'ensemble de la zone remaniée en tas de gravats et ornières peut être considéré comme son habitat écologique.	



Photographie 2: Ornières sur site accueillant deux individus de Sonneur à ventre jaune.
©eCKologiCK, 2024.



Photographie 3: individu de Sonneur à ventre jaune pris sur site. © eCKologiCK, 2024.

Localisation large des mares de présence du Sonneur à ventre jaune



Source : eCKologiCK - Fond : orthophotographie Datagrandest 2021 - Cartographie : eCKologiCK, 2024.

Légende

- Zone d'Implantation Potentielle du projet (ZIP)
- Première localisation large des mares à Sonneur à ventre jaune

0 20 40 m

L'ensemble du secteur indiqué sur la carte en jaune constitue un habitat favorable au Sonneur à ventre jaune. La zone excavée présente à l'est de la ZIP a été inspectée, et n'accueille pas d'ornières à Sonneur. Les individus sont donc très localisés.

Cette espèce est protégée, tout comme son habitat, c'est pourquoi elle est considérée à enjeu très fort régionalement (incluse dans les plus grosses populations françaises situées dans le Grand-Est) et fort localement (petite population de deux individus mais qui est probablement en lien avec des populations locales à l'échelle de la commune et du département).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Espèce protégée	Enjeu régional	Enjeu sur site	Utilisation du site
<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	Oui	Très fort	Fort	Reproduction et alimentation

Synthèse pour le groupe des oiseaux

Présence d'espèces protégées et/ou patrimoniales

Absence d'espèces protégées et/ou patrimoniales

5 espèces d'oiseaux ont été répertoriées sur la ZIP et à proximité immédiate (sur un passage réalisé en juin 2024). Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Espèce protégée	Enjeu régional	Enjeu sur site	Utilisation du site
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	Oui	Faible	Faible	nidification possible au niveau de la haie

<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	Oui	Faible	Faible	nidification possible au niveau de la haie
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	Non	Faible	Faible	nidification possible au niveau de la haie
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	Oui	Faible	Faible	nidification possible au niveau de la haie
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle des fenêtres	Oui	Moyen	Moyen	Transit et alimentation
5 espèces contactées		-	Faible		-

Globalement la diversité est plutôt faible. Aucun rapace n'a été observé en vol au dessus de la ZIP, ni à proximité sur les autres terres agricoles.

Les **milieux ouverts** représentent la majorité de la surface de la ZIP. Ces derniers permettent principalement aux oiseaux de s'alimenter. La petite haie partant au sud-est constitue localement un corridor de déplacement, permettant aux oiseaux de se connecter avec les boisements plus au sud (lieu dit Bruônot).

Les espèces contactées sont typiques des milieux ouverts et semi-ouverts avec haie. L'enjeu pour les oiseaux reste faible, et principalement au niveau de la haie qui est en limite de ZIP, se déroulant ensuite vers le sud-est, hors périmètre de ZIP.

Synthèse pour le groupe des mammifères dont les chiroptères

Présence d'espèces protégées et/ou patrimoniales	Absence d'espèces protégées et/ou patrimoniales
--	---

La ZIP est une prairie peu favorable à la présence de mammifères terrestres, et de chiroptères. L'absence de grands arbres et de vieux bâtis, élimine la possibilité de gîte pour les chiroptères au sein même du périmètre de la ZIP, voir également à proximité immédiate.

Les boisements les plus proches sont à environ 300 m au sud. Ils sont probablement plus attractifs pour les mammifères que la ZIP, offrant gîte et corridor de transit. Il n'est pas exclu que la ZIP serve de zone de passage/transit pour le grand gibier (chevreuil notamment) et pour les chiroptères. Mais cela semble de moindre importance que les ripisylves présentent à l'ouest (le long du Ruisseau des Étangs de la Craque) et à l'est (le long du Ruisseau de la Côte de Chaume), qui constituent de réels corridors de déplacement entre les patch de forêt que l'on retrouve autour.

↑ Les relevés pour la faune témoignent de la présence d'une faible diversité en espèce sur la ZIP, en lien avec la mono-spécificité des habitats (prairie et petite haie). Quelques oiseaux protégés transit au dessus de la prairie et utilisent la petite haie comme zone de repose et de transit : l'enjeu pour les oiseaux restent toutefois assez faible. Les activités menées ont modifié un secteur de prairie le rendant favorable au Sonneur à ventre jaune : deux individus sont présents dans une ornière et constituent un enjeu fort à très fort au sein de la ZIP. Cette espèce est d'intérêt communautaire, protégée nationalement et faisant partie d'un plan national d'action.

6 - Synthèse des enjeux et implications réglementaires

Des éléments évidents permettent-ils d'identifier d'ores et déjà des enjeux écologiques importants et/ou ayant des implications réglementaires sur le site ?	OUI - NON
La présence du Sonneur à ventre jaune au sein d'ornière, et la concentration des oiseaux au niveau de la haie d'arbustes.	

Présence avérée d'espèces protégées et/ou patrimoniales :	Flore - Amphibiens - Reptiles Mammifères (dont chiroptères) - Oiseaux - Insectes
---	---

Habitats / Flore	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
La parcelle est majoritairement recouverte de prairie de fauche. L'habitat n'est pas d'intérêt communautaire. Aucune espèce de flore protégée.	Faible	Aucune

Amphibiens	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Présence avérée du Sonneur à ventre jaune (2 individus au sein d'une ornière).	Fort	Protection

Reptiles	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Aucune observation de Lézard n'a été faite lors de l'expertise de terrain. Toutefois, sont présents des tas de pierres et des zones thermophiles anthropiques qui peuvent éventuellement accueillir quelques individus opportunistes.	Faible	Protection

Mammifères	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Aucune observation ni d'individu, ni d'indices de présence (pas de traces ni de terriers) n'a été faite lors de l'expertise de terrain. Le transit de Chevreuil par la prairie n'est pas exclu mais ne constitue pas un enjeu.	Nul	Aucune

Chiroptères	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
La haie n'est pas favorable aux chiroptères. Aucun vieux bâti ni arbre à cavité n'est présent au sein de la ZIP ou à proximité immédiate. Il n'est pas exclu que des individus survolent la ZIP en transit, mais de façon exceptionnelle.	Faible	Protection

Oiseaux	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
La parcelle accueille un cortège typique des milieux ouverts à semi-ouverts avec peu de diversité d'espèces. Celles-ci sont essentiellement concentrées autour de la haie d'arbustes. Aucun rapace de type Milan n'a été observé en vol.	Faible	Protection

Insectes	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Quelques observations de papillons de jour communs ont été faites lors de l'expertise de terrain, sur la prairie, toutefois des espèces plutôt communes. Aucun orthoptère n'a été observé au niveau de la prairie. Les milieux en présence ne sont pas favorables à la présence d'odonates.	Faible	Aucune

7 - Mesures environnementales

Afin de limiter les impacts sur les espèces à enjeux présentes au sein de la ZIP, la SRVB devra mettre en place des mesures environnementales en phase chantier, comme en phase d'exploitation.

En phase chantier :

- x Évitement total du secteur d'ornières accueillant les Sonneurs à ventre jaune, pendant la période de reproduction, soit entre avril et septembre 2024.
- x Travail sur un planning de travaux et d'aménagement hors période favorable au Sonneur, pour notamment profiter de son départ du site vers les sites d'hibernation. Une fois son départ, et après vérification de celui-ci par un écologue, les travaux pourront être réalisés. Il s'agira donc de travailler les aménagements sur les mois d'hiver, de novembre à février.
- x Conservation de la haie favorable aux oiseaux. Celle-ci ne devra pas être coupée.

En phase d'exploitation :

- x Suppression des ornières pour éviter le retour du Sonneur sur le site.
- x Pose d'une clôture sur l'intégralité de la ZIP avec retour en bas anti-amphibiens, pour éviter la colonisation du Sonneur.

↑ Porter atteinte aux individus et habitats de Sonneur à ventre jaune renvoie à la réglementation des espèces protégées, et nécessite donc de faire une demande de dérogation pour atteinte à une espèce protégée. Cette procédure réglementaire nécessitera un passage devant la commission CNPN et la mise en place d'une stratégie compensatoire. Il s'agit de procédures couteuses difficilement absorbables par de petites entreprises. L'idée sur le site de Lerrain est donc soit d'éviter totalement la zone, soit de reporter dans le temps les travaux en privilégiant les périodes non favorables et en travaillant de manière à ne plus rendre attractif le site pour l'espèce. Celle-ci se reportera donc sur d'autres secteurs proches qui lui conviennent.

8 - Annexes

Annexe n° 1 : synthèse bibliographique extraite du portail Faune-Lorraine.

Annexe n° 2 : fiche espèce du Sonneur à ventre jaune.

9 - Bibliographie